

DES NOUVELLES DE XAMBES



Secrétariat

33 rue Principale 16330 Xambes

Secrétaire : Anne Ballanger

Lundi, mardi et vendredi : 8h-13h / 14h-17h

Mercredi : 8h-12h

Jeudi : 8h-13h

Tél. : 05 45 39 87 47

mairie.xambes@wanadoo.fr

Permanence de la maire : mardi matin

En cas d'urgence : 06 12 36 64 36



Mairie de Xambes

Agence postale communale

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 9h-11h45

Vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Sommaire n° 47

Éditorial	p. 3
Travaux	p. 4
Bar du Lavoir	p. 7
Plan local d'urbanisme intercommunal	p. 8
Test enherbement du cimetière / aménagement	p. 10
Stockage des déchets végétaux au stade	p. 12
Fleurissement de notre commune	p. 14
Nuisances LGV	p. 15
Décorations de Noël	p. 16
Marché local	p. 18
Vie associative	
Amicale des propriétaires de Xambes	
Club Nos villages	
Comité des fêtes	p. 19
Revue <i>Jadis</i>	p. 20
Amicale des donneurs de sang	p. 21
École	p. 22
Commémoration du 11 Novembre	p. 23
Site Internet de la commune	p. 26
Sésame – Bibliothèque numérique de la Charente	p. 26
Office de Tourisme du Pays du Ruffécois	p. 27
Présentation du SMVOS	p. 28
Informations pratiques	
État civil	p. 30
Mise à jour du plan cadastral	p. 30
Location de la salle des fêtes	p. 31
Recensement militaire	p. 31
La Marine nationale recrute	p. 31
Vie économique	p. 32

2020 fut pour nous tous, à bien des égards, une année hors du commun. Il nous a fallu faire face à des situations que nous n'aurions pu envisager auparavant, et appréhender des difficultés auxquelles nous n'avions jamais été confrontés jusqu'alors. Nous restons bien entendu à l'écoute des uns et des autres, attentifs à ceux en difficulté.

Qu'il s'agisse d'entretien de la voirie, des espaces verts, du cimetière, des bâtiments et logements communaux ou du soin apporté à notre école, l'équipe municipale, volontaire et mobilisée, tente de répondre aux besoins de la commune et plus largement aux vôtres. J'en profite ici pour saluer la bonne volonté et le travail actif des employés communaux sans qui tout cela ne pourrait être possible.

De nouvelles idées, telle que les décorations de Noël, et de nouveaux projets, tels que la mise en œuvre d'un site Internet et l'organisation d'un marché de producteurs, prennent corps, tous s'activent pour leur bonne réalisation. Mes sincères remerciements aux bénévoles qui se sont manifestés pour l'installation des parapluies.

En quelques mois, nous avons travaillé et réalisé des projets. D'autres sont plus longs à mener mais les difficultés ou obstacles n'entament en rien notre volonté.

L'économie locale va s'enrichir d'une activité de débit de boisson et petite restauration sur place et à emporter, doublée d'une activité de réparation de cycles avec la réouverture prochaine du «Bar du Lavoir». Nous espérons que ce commerce pourra être un lieu de convivialité où nous nous retrouverons nombreux.

À propos de convivialité, nous aurions souhaité, dès notre installation, partager des moments sympathiques avec les habitants de Xambes en organisant, par exemple, un pique-nique sur le modèle de la « fête des voisins », la crise sanitaire nous en a empêchés. Ce n'est que partie remise !

En attendant, notre engagement est total, nous nous tournons vers l'avenir en ayant à cœur de préserver l'identité de notre village à laquelle nous tenons tant.

Avec l'espoir que cette fin d'année soit pour vous une pause heureuse, une parenthèse de bonheur, je vous souhaite à tous et à toutes de très joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année puisque très probablement, le contexte sanitaire ne nous permettra pas de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Géraldine JÉRÔME

TRAVAUX

L'édition d'été du journal communal dressait une liste non exhaustive des travaux à réaliser. Nous proposons ici un bref point de la situation.

- Les travaux de réfection des charpentes et toitures de l'école et de la mairie ont pris fin, comme nous l'espérions, le 21 août 2020. Nous avons également profité des vacances scolaires pour entretenir les volets de l'école et réaménager la classe des petits à la demande de l'enseignante.
- La toiture du bar du Lavoir a été remaniée, il n'y a plus d'infiltration d'eau à l'intérieur du bâtiment.
- Les couvertures de nos deux maisons de vignes ont été remaniées (maisonnettes de La Prade et du Clos Clissac).
- Les mises aux normes électriques de la cantine, la garderie, la salle des fêtes et la mairie se sont terminées en octobre.
- Dans l'église, des prises électriques très anciennes ont été changées. L'échelle qui mène au clocher, en très mauvais état, a été remplacée.

En accord avec l'Évêché, un inventaire des objets liturgiques a été réalisé avec l'aide bénévole d'Anaël Vignet, Directeur de l'Espace d'Architecture romane de l'Abbaye de Saint-Amant-de-Boixe. Nous lui témoignons ici toute notre gratitude.

Monsieur Villatte, architecte des bâtiments de France, venu en juillet pour établir un diagnostic de l'état sanitaire de l'église, ne nous a toujours pas fait parvenir son rapport définitif. Nous ne manquerons pas de vous informer des préconisations qu'il formulera.

- Le logement communal, 4 route des Guillots, libéré depuis début novembre, a fait l'objet de divers travaux de plomberie et d'électricité et d'un rafraîchissement complet (nettoyage, peinture...) effectué par les employés municipaux. Il est dorénavant prêt à être loué, nous privilégierons, dans la mesure du possible, une famille avec enfant(s).
- Enherbement du cimetière (voir article pages suivantes).
- Les matériaux pour aménager la cuisine, les vestiaires et les sanitaires des employés communaux sont stockés, les travaux débiteront prochainement.
- Le travail sur le projet d'aménagement du bourg est engagé. Deux réunions d'information et de présentation du projet aux nouveaux élus ont d'ores et déjà eu lieu, nous poursuivons l'étude avec l'aimable collaboration de Guy Vagner qui nous fait bénéficier de son expérience professionnelle dans ce domaine.
- Pour information, sept logements situés sur la commune de Xambes appartiennent à la Communauté de communes Cœur de Charente et leur gestion a

été confiée à l'OPH (Office Public de l'Habitat) de l'Angoumois. Certains présentaient des défauts d'entretien, ils sont actuellement en cours de réparation.

L'un de ces bâtiments, le Clos Mondésir (vraisemblablement édifié à l'emplacement de l'ancien Prieuré), est à l'abandon depuis plusieurs années. Cette situation inquiète légitimement les habitants, les élus communaux et les élus communautaires. Nadia Caillaud, élue en charge des bâtiments communautaires, et moi-même, avons été reçues par la direction de l'OPH de l'Angoumois, pour évoquer, entre autres, cette question.

Des erreurs ont été commises au niveau de l'étude thermique du bâtiment. Aujourd'hui, l'OPH considère que le logement n'est plus louable compte tenu du coût trop important du chauffage. L'OPH ne souhaite plus investir dans ce bâtiment mais ne peut le céder car un bail emphytéotique a été conclu. Des contraintes administratives et réglementaires bloquent le dossier mais il est dans l'intérêt de tous d'aboutir à une solution. Nous avons bon espoir qu'une issue soit trouvée.

- Ancienne maison « Laforge » (18, rue Principale)
Compte tenu des travaux à réaliser et des projets en cours actuellement, la question de la rénovation de ce bâtiment sera étudiée ultérieurement
- Les archives communales sont en cours de mise aux normes, avec l'assistance technique des Archives départementales de la Charente.

La commission Travaux



1. Réfection de la toiture de la mairie et de l'école. Juillet 2020



2. Réfection de la toiture de la mairie et de l'école. Août 2020



3. Remise en état du logement communal, 4 route des Guillots.
Novembre 2020
Photos J.-L. Jonquet

BAR DU LAVOIR

Le tissu économique local va s'enrichir d'un commerçant puisqu'une candidature pour la reprise du Bar du Lavoir nous est parvenue.

Monsieur David Rotgé, qui exerce actuellement une activité de réparation de cycles sur la commune de Tourriers, souhaite s'installer à Xambes. Il envisage de coupler son activité avec celle de petite restauration sur place et à emporter.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2021, Monsieur Rotgé prendra possession des lieux pour, dans un premier temps, y installer son atelier de réparations de cycles dans la partie garage de l'établissement. Il y développera en parallèle la vente à emporter de petite restauration.

Ensuite, et dès que les conditions sanitaires le permettront, s'y ajouteront le débit de boisson avec activation de la licence IV appartenant à la commune, et la petite restauration sur place.

Cette réouverture nécessite cependant des travaux d'aménagement obligatoires en matière de mise en accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public.

Si les aménagements à l'intérieur de l'établissement s'avèrent simples à réaliser et d'un coût raisonnable, les travaux extérieurs, tels que la création de toilettes pour personnes handicapées et le cheminement pour s'y rendre, sont plus importants et onéreux.

L'essentiel des travaux sera réalisé par les employés communaux et nous ferons appel à une entreprise pour la création du cheminement et d'une petite terrasse.

Une demande de subvention va être présentée aux services de l'État pour aider au financement.

Nous espérons que ce nouveau commerce contribuera agréablement à la vie communale.

Géraldine JÉRÔME

La communauté de communes (CdC) Cœur de Charente s'est vu transférer une partie de la compétence « urbanisme », auparavant du ressort des municipalités. Elle élabore actuellement le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).¹ Destiné à harmoniser les pratiques et à améliorer la lisibilité des règles en matière d'urbanisme, ce document va planifier notre cadre de vie pour les quinze prochaines années. Il va engager l'avenir de notre territoire jusqu'en 2035 en posant les règles de l'aménagement dans toutes ses composantes (habitat, économie, transports, environnement...). Il se substituera aux documents d'urbanisme actuels, pour les communes qui en possédaient un (ce qui est le cas de Xambes qui dispose d'une carte communale).

Le PLUi a l'obligation de respecter le cadre réglementaire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays du Ruffécois.² Le SCoT s'inscrit lui-même dans le schéma national d'aménagement du territoire qui préconise de limiter l'étalement urbain pour réduire fortement l'artificialisation des sols. Cela se traduira concrètement par une limitation des possibilités d'extension des zones constructibles et par une incitation à la densification des centres-bourgs (réoccupation des logements vacants, création de logements dans les parcelles libres dites « dents creuses », division de parcelles, division de bâtiments, changement de destination – aménagement d'une grange...). À charge pour les élus de trouver le bon équilibre entre préservation du territoire et capacités de développement...

L'élaboration du PLUi comprend plusieurs étapes.

La phase « **diagnostic du territoire** » (atouts, faiblesses, besoins, enjeux...) a duré de juin 2018 à janvier 2019. Elle a donné lieu à plusieurs réunions publiques d'information (notamment à Saint-Amant-de-Boixe).

Elle a permis au conseil communautaire d'élaborer ensuite le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui définit les objectifs et les orientations. Quatre axes majeurs ont été retenus :

- Favoriser le développement économique.
- Favoriser le développement démographique.
- Défendre l'accessibilité aux services.
- Valoriser et protéger le cadre de vie.

Le PLUi est entré maintenant dans la phase de **traduction réglementaire** (règlement et orientations d'aménagement et de programmation). La CdC, en partenariat avec les municipalités, travaille actuellement à « l'élaboration du zonage ». Cela consiste à déterminer, pour chaque commune, les enveloppes urbaines délimitant les zones construites et constructibles, à qualifier les différents espaces (agricoles, forestiers, naturels...) et à préciser la destination des constructions (logement, hangar...).

1. <https://www.coeurdecharente.fr/fichespratiques/planification/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

2. <https://www.paysduruffecois.com/category/scot/>

C'est pourquoi la municipalité a sollicité les habitants de Xambes (information distribuée dans les boîtes aux lettres le 23 octobre dernier) en leur demandant de signaler à la mairie les éventuels projets de construction ou de changement d'affectation. À la suite de cette enquête, le conseil municipal a recensé les parcelles susceptibles d'être constructibles et listé les changements d'affectation possibles pour les transmettre à la CdC. Le calendrier prévoit maintenant que chaque municipalité rencontre le service urbanisme de la communauté de communes pour finaliser l'élaboration du zonage.

Jean-Louis JONQUET



1. Carte de la communauté de communes Cœur de Charente (d'après le bulletin communautaire de juin 2018).

TEST ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE / AMÉNAGEMENT

La commune de Xambes, comme beaucoup d'autres, a décidé d'entretenir ses espaces verts sans utilisation de produits phytosanitaires. Les allées dés-herbées à la main demandaient beaucoup de temps, pour un résultat visuel non satisfaisant.

Comme certains d'entre vous auront pu le remarquer, courant septembre, nous avons donc expérimenté l'enherbement du cimetière, sur les trois allées de gauche. Cela a nécessité, à certains endroits, d'enlever des graviers quand la couche était trop épaisse, puis de retourner la terre et les graviers. Nous avons suivi en cela les conseils de Jérôme Moreau, technicien environnement au Pays du Ruffécois.

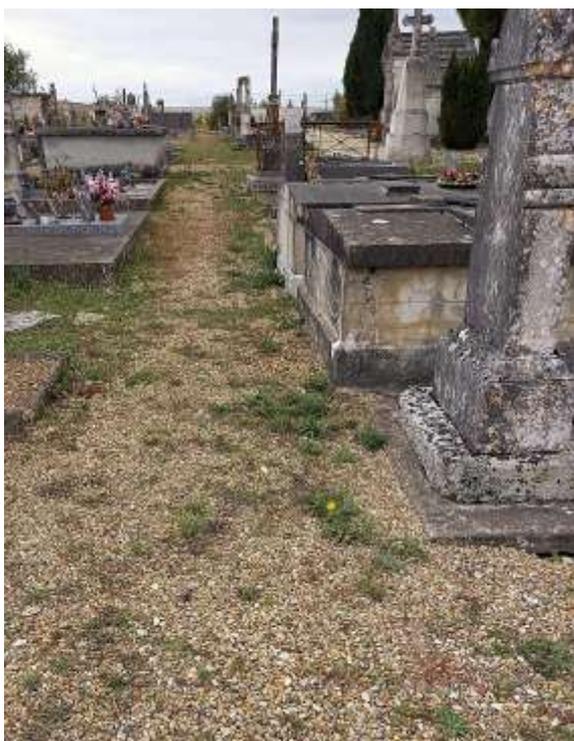
Ce travail a nécessité l'aide de nos deux employés municipaux, Stéphane Teillet et Ludovic Régeon, et nous remercions sincèrement Michel Drouet qui s'est joint à eux avec son matériel.

Une semence spécifique a été utilisée. Nous avons laissé passer deux mois. Le résultat étant satisfaisant, nous avons poursuivi l'opération et les trois allées de droite ont été enherbées à la mi-novembre.

Outre la facilité d'entretien, la réintégration d'espaces verts dans le cimetière permet de créer une ambiance calme et sereine, propice au recueillement.

D'autre part, un aménagement du point d'eau, au fond du cimetière, qui était dans un très mauvais état, a été réalisé par nos soins, avec des pierres de récupération.

Nous réfléchissons encore à rendre ce lieu propre et agréable, nous sommes redevables envers nos ancêtres et chers disparus.

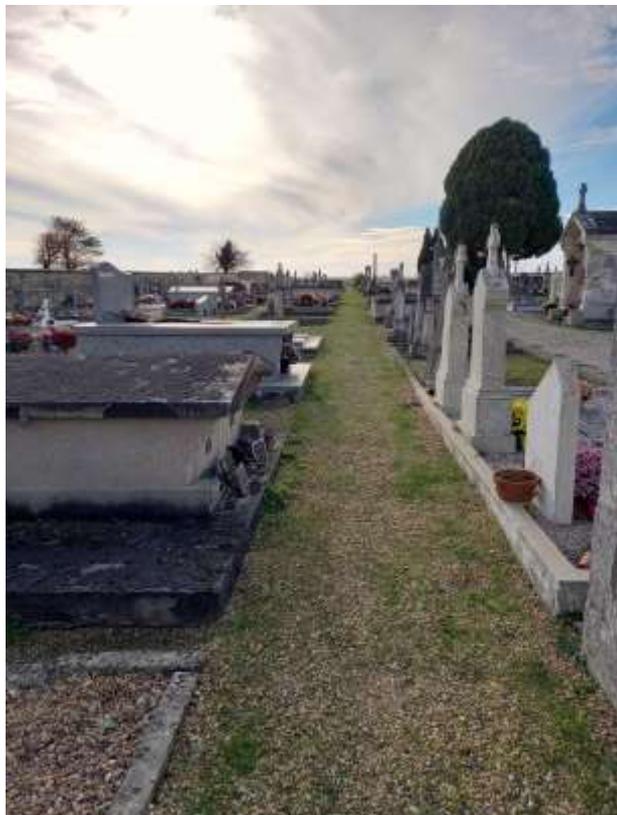


Annick CAUSEL

1. État initial.



2. Semis.



3. Début de pousse.
Photos Annick Causel

STOCKAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX AU STADE

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un système de collecte et de tri sélectif des déchets végétaux, à côté de l'ancien stade. Nous constatons régulièrement des dépôts anarchiques, de végétaux et d'autres déchets.



Pour éviter ces désordres qui engendrent **du travail supplémentaire pour nos cantonniers, nous avons réorganisé** le site et défini **trois zones**, identifiées par des pancartes (voir photos ci-dessous) :

- **une zone réservée uniquement aux feuilles et déchets verts,**
- **une zone pour les branches,**
- **une zone dédiée au broyage effectué par les agents communaux.**

Ce service est réservé aux particuliers résidant à Xambes. Les professionnels doivent s'adresser directement aux déchetteries.

Ne doivent y être déposés que des déchets végétaux. Tout autre matériau est exclu (remblais, métal, plastiques, pneus...).

L'entretien est assuré par nos employés municipaux. Le compost et le broyat qui en résultent sont bien utiles pour l'agrément de nos espaces verts et fleuris.

Merci de respecter cette démarche environnementale et de respecter les zones lorsque vous déposez vos déchets. En cas de difficulté pour le transport, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie.

Annick CAUSEL

Tous les végétaux :
Pelouse - Rosiers - Feuilles



Ne rien poser sur le broyat



Uniquement les branches

FLEURISSEMENT DE NOTRE COMMUNE

L'hiver est à notre porte et l'envie de rester bien au chaud ne doit pas nous faire oublier que c'est aussi la période pour le nettoyage des jardins et espaces verts.

Il faut d'ores et déjà penser au fleurissement de notre commune au printemps prochain et l'équipe municipale a déjà commencé en préparant notre serre à cet effet.

2021 est aussi l'année où nous devons avoir la visite du jury pour obtenir le maintien de notre label « Villes et villages fleuris ».

Vous aussi, vous pouvez participer à l'amélioration du cadre de vie par de petits gestes (fleurissement, aménagement de votre terrain, arrosage des fleurs mises en place par la mairie, bouturage, etc.). Vous avez sûrement des idées ou envie de nous aider, vous êtes les bienvenus.

Pour cela, contactez Annick Causel au 06 85 28 01 86 ou le secrétariat de mairie au 05 45 39 87 47.

Comme vous le savez, le fleurissement est un travail de longue haleine... et nous avons besoin de vous, si vous souhaitez vous investir.

Vous avez le choix pour donner de la couleur dans vos jardins et espaces, un peu partout, cela peut rendre la vie un peu plus belle... Soyons créatifs !

Nous tenons à exprimer notre plus grande reconnaissance à nos agents municipaux, Jean-Philippe Loiseau, Ludovic Régeon et Stéphane Teillet. Par leur implication, ils œuvrent à l'entretien et au bien de la commune. Après les deux mois du confinement de début d'année, ils ont réussi à remettre notre village en ordre.

Merci également aux personnes qui contribuent déjà à l'amélioration de notre cadre de vie.



Photos Annick Causel



La commission
Cadre de vie
Environnement
Attractivité

La requête en référé-constat auprès du Tribunal administratif de Poitiers, que nous avons évoquée dans le numéro 44 du journal communal, a été engagée le 4 juillet 2019. Elle visait à demander au tribunal de désigner un expert chargé de constater l'état des aménagements réalisés à Xambes lors des travaux de construction de la Ligne à Grande Vitesse (LGV).

Le 12 décembre 2019, le tribunal a désigné un expert pour effectuer cette mission. En présence des avocats représentant Liséa et Coséa, et de la SCP DROUINEAU 1927, représentante de la commune de Xambes, l'expertise a eu lieu le 29 juillet 2020.

Le rapport de l'expert, déposé au greffe du Tribunal administratif de Poitiers en novembre 2020, semble se prononcer en faveur de manquements de la part des constructeurs et le Cabinet DROUINEAU 1927 considère désormais être en possession des éléments nécessaires pour engager la responsabilité de l'État, de Liséa et de Coséa. Sur les préconisations des avocats de la commune, une demande de recherche de solution amiable a été adressée aux conseils de Liséa et Coséa.

Dans le même temps, le représentant de l'État dans le département a été saisi.

Si l'objectif d'aboutir à une issue amiable n'est pas atteint en début d'année, nous engagerons la responsabilité de l'administration devant le juge administratif.

À tout moment, cette procédure peut être stoppée pour laisser la possibilité d'une négociation.

Géraldine JÉRÔME

DÉCORATIONS DE NOËL

Pour cette fin d'année, compte tenu du coût assez important de la pose des illuminations de Noël et, de surcroît, de leur impact écologique négatif, les commissions Cadre de vie et Manifestations ainsi que le conseil municipal, d'un commun accord, ont décidé de vous proposer des décorations de Noël différentes.

En effet, nous avons l'idée de décorations plus écologiques et, dans la mesure du possible, dans un esprit de récupération.

Nous avons décidé «à petits coups de pinceaux et avec pas mal d'innovations» de créer ces décorations le dernier week-end de novembre et de les installer le premier week-end de décembre.

Notamment, vous l'avez tous remarqué, des guirlandes de parapluies rouges et blancs ont fleuri au-dessus de la rue Principale, touches de gaieté bienvenues en ces temps légèrement moroses.... Leur installation a été plus compliquée que prévu et a nécessité plusieurs remaniements techniques.

Nous tenons à témoigner notre gratitude à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à ces actions ou les ont soutenues. Nous remercions aussi tous ceux qui ont spontanément décoré leurs habitations.

Nous espérons que ces changements vous satisferont, et surtout n'hésitez pas à nous faire part de vos retours et vos idées pour l'année prochaine.

La commission
Cadre de vie-Environnement-Patrimoine, Culture
et
La commission
Manifestations-Vie associative-Attractivité



Photo Annick Causel



Photo Annick Causel



Photo Pierre Jonquet

MARCHÉ LOCAL

Nous nous sommes engagés au sein de la nouvelle équipe municipale pour, notamment, mettre en place des projets innovants.

Le confinement nous a permis de réfléchir à ce que nous voulions pour notre commune : la redynamiser !

L'idée est de mettre en place des marchés de producteurs de pays.

Ces événements, déjà présents dans certaines communes à proximité, ont lieu durant la période estivale. À Xambes, nous en proposerons quatre, répartis sur toute l'année.

Les objectifs de ces marchés sont de privilégier les circuits courts en se rapprochant des producteurs locaux, de s'engager dans une dynamique de consommation différente prenant en compte les produits de saison et aussi les produits issus de l'agriculture biologique.

Surtout, la démarche dans laquelle nous nous engageons sera, nous l'espérons, un vecteur de redynamisation de notre village en proposant des rencontres agréables et régulières. Durant celles-ci, il sera possible (dans le respect des normes sanitaires en vigueur) de dîner ensemble après l'achat de produits sur le marché.

Il nous semble important, aujourd'hui, de recréer du lien social et de développer la convivialité.

L'élaboration du projet s'effectue en partenariat avec Jennifer Léoutre (conseillère d'animation et du développement local) de la Chambre d'agriculture et en collaboration avec le Comité des fêtes que vous retrouverez sur les quatre marchés. Ses membres géreront la buvette, où vous pourrez vous ravitailler en boissons locales, et s'occuperont aussi du point cuisson.

Nous espérons que cette démarche vous satisfera pleinement et que vous participerez activement : n'hésitez surtout pas à communiquer les dates autour de vous.

Nous vous indiquerons les quatre dates définitives après validation de la chambre d'agriculture. Nous pouvons vous dire d'ores et déjà que le premier marché aura lieu au mois de mars ; le deuxième, le 18 juin ; le troisième, en septembre et le dernier en novembre. Tous se tiendront sur la place de la Salle des fêtes.

Venez nombreux.

La commission
Manifestations
Vie associative
Attractivité

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des propriétaires de Xambes

Club Nos villages

Comité des fêtes

Compte tenu du contexte sanitaire, les associations de la commune n'ont pas pu mener leurs activités habituelles, à leur grand regret.

Le Comité des fêtes, l'Amicale des propriétaires de Xambes et le Club Nos villages espèrent vivement que la situation va rapidement s'améliorer pour pouvoir reprendre leur fonctionnement et vous retrouver nombreux.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Moïsette DELAGE
Club Nos villages

Denis GUYNOUARD
Comité des fêtes

Ludovic RÉGEON
Amicale des propriétaires
de Xambes

Le n° 19 de la revue d'histoire locale *Jadis, le canton de Saint-Amant-de-Boixe et ses environs* a été présenté le 3 octobre dernier, à Marsac. Malgré le contexte sanitaire compliqué, environ 90 personnes, venues de tout l'ancien canton, se sont réunies autour de notre histoire commune.

Anaël Vignet, directeur de l'Espace d'architecture romane de l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe, a présenté une conférence sur les enjeux et les disputes autour du territoire de la Boixe à l'époque médiévale. Territoire alors fort convoité par trois personnages qui entraient en compétition : le comte d'Angoulême, seigneur de Montignac ; l'abbé de Saint-Amant-de-Boixe ; l'évêque d'Angoulême (qui possédait le château de Vars).

Le sommaire de cette nouvelle livraison donne une idée de la diversité des sujets traités :

La bachelierie de Montignac-Charente (Jean-Louis Jonquet)

L'Œil du Cros à Marsac (Jean-Louis Jonquet et Patrick Vancauwemberg)

Chevaliers et petites noblesses de la Boixe, au tournant des XI^e et XII^e siècles (Baptiste Pelletier)

Nanclars : les décors peints de l'église Saint-Michel

- Le contexte (Anaël Vignet et Jean-Louis Jonquet)

- Le choix des décors à laisser visibles (Pauline Lucas)

- La conservation et la restauration des décors (Rosalie Godin)

- Iconographie des décors retrouvés (Claudine Landry-Delcroix)

Des Espagnols à Aussac-Vadalle (René Ballet)

L'église Notre-Dame de Coulonges (Anaël Vignet)

Vars : la destruction du château d'eau de Beaumont (Françoise Giroux-Mallot)

Le manuscrit de l'abbé Boyer (Monique Guérin-Simonnaud)

Vigne et phylloxéra dans le canton de Saint-Amant-de-Boixe (Jane Souris)

Un article nous concerne plus particulièrement : Le manuscrit de l'abbé Boyer. Cette monographie sur la commune, non publiée, fut rédigée par l'abbé Boyer, curé de Xambes de 1901 à 1931. Ce deuxième texte (la 1^{re} partie a été présentée dans *Jadis* n° 18) concerne les registres paroissiaux de Xambes dont l'intérêt historique n'avait pas échappé à Henri Boyer : « Par eux, nous sommes initiés aux mœurs des habitants, au mouvement de la population, au progrès de l'instruction, aux faits saillants dont une localité a été le théâtre. Ils nous révèlent les noms et la notabilité des familles, leurs alliances ».

Pour tous renseignements sur la revue, vous pouvez contacter :

Josette Bouchard (05 45 39 71 25)

Jean-Louis Jonquet (05 45 39 78 83)

N'hésitez pas à nous contacter également si vous disposez de documents anciens sur notre commune ou si vous avez une idée d'article.

Toute l'équipe de la rédaction de *Jadis* vous présente ses meilleurs vœux : que 2021 vous soit une année historique !

Jean-Louis JONQUET
Responsable de la revue

**Don de sang, don de moelle osseuse, don d'organe : même combat.
« Sauver des vies ! »**

Donner son sang est-il dangereux ?

Non, le matériel de transfusion est stérile et à usage unique. Un entretien pré-don avec un docteur permet de déterminer votre aptitude au don. Le sang prélevé se reconstitue en quelques heures. Après le don, une collation est offerte qui permet de se reposer tout en se restaurant. En période de pandémie, un masque est fourni au donneur quand il entre dans la salle de collecte, du gel hydro-alcoolique est à sa disposition, les règles de distanciation et d'hygiène sont strictement appliquées.

Le sang artificiel existe-t-il ?

Non, le sang humain est si complexe que la recherche n'a pas encore réussi à élaborer un produit ayant toutes ses propriétés.

En France, un million de malades ont besoin d'être soignés avec des produits sanguins (sang total, plasma, plaquettes, médicaments fabriqués à partir du sang...).

Ne comptez pas trop, même en cette période, sur le Père Noël pour apporter du sang à ceux qui, sur leur lit d'hôpital, n'ont d'autre espoir, d'autre espérance de vie, que dans ce geste de solidarité des donneurs.

Pour tout renseignement d'ordre médical sur le don, téléphoner au Centre de transfusion de la Charente : 05.45.91.46.44.

Pour tout don, se munir d'un document d'identité.

Programme 2021 de l'association :

- Cinq collectes (de 16 h 30 à 19 h 30) : 10 mars à Anais, 27 mai à Tourriers, 26 août à Marsac, 28 octobre à Vars, 30 décembre à Saint-Amant-de-Boixe.
- Assemblée générale : 18 mars à 19 h (salle du Casino à Saint-Amant-de-Boixe).
- Repas « mouton grillé » : dimanche 25 juillet à 12 h 30 sur le site de Marchot (Montignac-Charente).

Jean-Paul MICHELOT
05 45 39 74 08

ÉCOLE

Cette année, nous accueillons 44 élèves à l'école de Xambes : 17 en classe de CP-CE1 et 27 en classe de maternelle.

Dans les circonstances que l'on sait si particulières, tout s'est très bien déroulé. Le protocole sanitaire est bien appliqué, les élèves respectent bien les gestes barrières. Le port du masque par les enfants de plus de 6 ans est bien accepté. Nous remercions également les familles pour le respect dont elles font preuve vis-à-vis des règles sanitaires.

Toutes les contraintes que nous impose ce virus ne nous ont pas empêchés de mener à bien quelques projets.

Comme tous les ans, l'école a participé à la semaine du goût. Le thème retenu était « Les fruits exotiques ». Grâce à une généreuse participation des parents, nous avons pu goûter, observer, toucher, étudier de nombreux fruits. Nous remercions également la mairie de Xambes pour sa participation au projet. Grâce à elle, cette année, nous avons pu proposer aux élèves de partager un petit déjeuner ensemble. Ce fut un moment très intéressant et apprécié de tous (adultes comme enfants).

Nous avons aussi décidé de fabriquer des petits objets de Noël, comme tous les ans. En revanche, le marché de Noël n'aura pas lieu, compte tenu de la crise sanitaire. Il sera proposé d'acheter les réalisations des élèves, en lots déjà constitués, par le biais des cahiers de liaison.

Un repas de Noël a été servi à la cantine, le 17 décembre. À cette occasion, des chocolats de fabrication artisanale locale ont été offerts aux enfants par le SIVOS Xambes-Coulonges-Villognon.

Enfin, comme tous les ans, la cour et le portail ont été joliment décorés.

N'oublions pas que tous ces projets ont pu se réaliser grâce à l'enthousiasme de tous les membres de la communauté éducative de l'école de Xambes.

Enfin, nous avons une petite pensée pour Valérie Morilière et lui souhaitons de se remettre bien vite.



Pour l'école de Xambes
La directrice
Aurélie MARTIN

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

En raison de la crise sanitaire, la cérémonie du 11 Novembre a dû se dérouler sans la présence de la population ni des représentants des Anciens combattants. Les bâtiments et édifices publics ont été pavonisés. La commémoration a été conduite par la Maire, assistée de cinq élus municipaux :

- lecture et affichage du message de Madame Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants,

- dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts,

- lecture de la liste des Morts pour la France.

D'autre part, un poème rédigé par notre concitoyen Jean-Loup Bernard, à la mémoire de son grand-père mort à Verdun, a été apposé sur la grille du monument. Nous le reproduisons page suivante.



1. Lecture du message.

Photo J.-L. Jonquet



2. Dépôt de la gerbe.

Photo D. Guynouard

Ô ! Poilu 14-18

À Louis Bernard

*Je les entends toujours ces cris de douleurs,
Ces râles horribles qui montent des gorges mutilées !
Ô ! Poilu, je te vois, je te sens, je bois ta sueur,
Du plus profond de la boue de tes tranchées,
Je vois ton corps qui saigne blessures purulentes,
Et cette main tendue qui montre l'invisible
D'un horizon perdu. Ces hordes de fantômes hurlantes
Dans leurs souffles cadencés, cherchent un chemin tangible.*

*Le vol des corbeaux reste suspendu par la mitraille
Leurs chants rauques remplis de terreur se sont tus.
Les arbres de la forêt sont couchés par la grenaille.
Le soleil, l'air, la lumière du ciel, noirs sont devenus.
Ô ! Poilu, pourquoi tant de souffrances, de sauvageries,
Sacrifié sur l'autel de l'indifférence pour la liberté.
Tu donnas ta vie sur une terre inconnue, l'ami,
Loin des tiens, si loin de tes labours où germe le blé.*

*Trop loin de tes ruisseaux et de tes sources pures
Mais que tu as oubliés par la force des choses.
Du haut de tes vingt ans, ta voix hurle des injures,
Des larmes se mêlant au parfum du jardin des roses.
Demain dans tout le pays, quand la guerre sera finie,
La France t'élèvera des statues pour honorer ta gloire
Pour ton souvenir et qu'à jamais le monde n'oublie
Les trompettes de la mort qui sonnèrent ta victoire.
« Ô ! Poilu, tu viens d'acquérir le pouvoir de tutoyer la nuit. »*

*Jean-Loup Bernard
18 08 18*

Geneviève Darrieussecq
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées
Chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œillets blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice Genevoix n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Épargés, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

Huit millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. Un million quatre cent mille tombèrent au champ d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

En juin dernier, la communauté de communes (CdC) Cœur de Charente a proposé aux municipalités qui le souhaitent d'apporter son assistance technique pour la création d'un site Internet. L'équipe municipale de Xambes a décidé d'adhérer au projet. En effet, il existait déjà un site, mais il était en sommeil, et il est apparu techniquement plus simple de profiter de l'offre de la CdC que d'essayer de réactiver l'ancien site.

La commission Communication travaille donc actuellement à l'élaboration d'un nouveau site que vous pourrez consulter prochainement. Un « flash infos » vous informera dès qu'il sera accessible en ligne.

Vous y trouverez des informations pratiques, administratives, culturelles concernant notre commune. Ce site sera régulièrement mis à jour et enrichi.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et contribuera à développer l'attractivité de notre village, en facilitant l'installation de nouveaux habitants, notamment.

Nous remercions Caroline Desvars (responsable Culture, Tourisme et Patrimoine à la CdC) et Medhi Giraud (agence informatique IHDEM) pour leur aide lors de la conception du site.

La commission Communication

SÉSAME – BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE LA CHARENTE

Le Service départemental de la lecture (SDL) et l'ensemble des bibliothèques du département vous proposent Sésame, la bibliothèque numérique de Charente. Un service en ligne gratuit pour tous les publics, accessible 24h/24, 7j/7 sur smartphone, tablette ou ordinateur.

Sésame vous offre la possibilité de consulter des centaines de ressources numériques : ebooks, films, séries, documentaires, presse quotidienne, magazines et formations.

Découvrez également le catalogue du Service départemental de la lecture avec près de 130 000 livres et CD. Vous pouvez réserver les documents disponibles et les faire acheminer dans votre bibliothèque.

Modalités d'inscription

A- Vous êtes déjà inscrit dans une bibliothèque : inscrivez-vous directement en ligne, vous serez averti par mail de l'activation de votre compte après vérification de votre bibliothécaire.

B- Vous n'êtes inscrit dans aucune bibliothèque : pré-inscrivez-vous en ligne en choisissant la bibliothèque la plus proche de chez vous. Votre bibliothécaire vous contactera pour finaliser votre inscription.

<https://sesame.lacharente.fr/>

L'Office du Tourisme du Pays du Ruffécois a été créé en juin 2014 pour remplir les missions d'accueil et d'information des visiteurs, de promotion touristique du territoire et de coordination des interventions des acteurs du développement touristique local. Il œuvre, en partenariat avec les collectivités locales ainsi que leurs groupements et tous les socioprofessionnels du tourisme, au développement touristique du Pays du Ruffécois.

Actions en cours :

- **Paniers gourmands** pour les propriétaires de gîtes et chambres d'hôtes, à destination des touristes, afin de valoriser les producteurs et commerçants locaux.

- Valorisation **des activités de loisirs liées à la randonnée** : en canoë, pédestres.

- **Gestion des sites communautaires à potentiel touristique** : baignade du Portal de Vars, piscine de Mansle, plan d'eau aux Gours, sentiers d'interprétation à Mansle et Saint-Groux, centre équestre de Montignac, projet de bassin d'eau vive à Mansle.

- **Sites de visite subventionnée** : Maison du patrimoine à Tusson, Espace d'architecture romane à Saint-Amant-de-Boixe.

Actions et projets menés :

- **Balades nature et patrimoine**, dans le cadre du label Villes et villages fleuris (9 communes participantes, dont Xambes).

- Développement du **géocaching**.

- **Signalisation routière vers les sites « remarquables »** : église de Lichères, mégalithes de Fontenille, village de Tusson, abbaye de Saint-Amant-de-Boixe.

- **Bons Infiniment Charentes** avec Charentes Tourisme : financement de chèques touristiques pour inciter les Français à venir dans les Charentes, cet été 2020.

- **Valorisation du patrimoine roman et néolithique**.

L'Office du Tourisme est une équipe de **7 personnes, 2 points d'accueil** ouverts en permanence (Mansle et Ruffec). **Deux représentants de Xambes** participent à ces travaux : Jean-Louis Jonquet et Jean-Luc Tessier.

Jean-Luc TESSIER

Note de la rédaction :

Le 14 décembre, Xambes a accueilli, dans la salle des fêtes, la réunion mensuelle du comité directeur de l'Office de Tourisme. Ce fut l'occasion de faire une rapide présentation de notre village pour les délégués venus de différentes communes du Ruffécois.

PRÉSENTATION DU SMVOS

Le Syndicat mixte à vocation scolaire (SMVOS) de Saint-Amant-de-Boixe a été créé en 1974 pour permettre la construction du collège. Le gymnase a été construit en 1982. Le siège du SMVOS est à la mairie de Saint-Amant-de-Boixe.

Le syndicat est composé de **14 communes** réparties comme suit :

- 11 communes sur le territoire de la communauté de communes (CdC) « Cœur de Charente »

Anais, Aussac-Vadalle, Coulonges, Montignac-Charente, Tourriers, Saint-Amant-de-Boixe, Vars, Villejoubert, Vervant, Vouharte, Xambes.

- 3 communes hors communauté de communes

Marsac, Jauldes, Coulgens.

Depuis la loi de décentralisation, le Département a la charge du collège (fonctionnement et investissement).

Aujourd'hui, l'objet du syndicat porte uniquement sur la gestion du gymnase :

- travaux d'investissement,
- entretien courant,
- petits travaux de réparation,
- emploi d'un agent d'entretien à temps complet (le secrétariat est assuré par une secrétaire de la commune de Saint-Amant-de-Boixe, avec une convention de mise à disposition pour un quart de temps complet).

Le gymnase est utilisé par :

- les associations sportives des différentes communes du syndicat,
- les écoles maternelles et élémentaires du canton,
- le collège (environ 400 élèves).

En 2000, suite aux dégâts de la tempête, des travaux importants de réfection de la charpente ont été réalisés. À cette occasion, une partie du désamiantage de la couverture a été effectuée, deux salles supplémentaires (pour la pratique de la danse et du judo) ont été créées et le sol sportif a été refait. (Coût total : 403 000 €, 233 800 € pour rénovation et 169 200 € pour extension).

En 2012, de nouveaux vestiaires et sanitaires ont été construits parce que les anciens ne répondaient plus aux normes de capacité d'accueil et d'accessibilité aux personnes handicapées. De même, les espaces de rangement étaient insuffisants et le système de chauffage a été modifié (énergie gaz naturel et nouveaux aérothermes). Coût total : 451 000 €.

D'autre part, le bâtiment préfabriqué (type Algeco), installé à proximité, a été enlevé car trop vétuste et inadapté.

En 2016, fin des travaux de désamiantage de la couverture du gymnase (ancienne partie des vestiaires). Coût total : 34 000 €.

Quelques éléments financiers

Il y a **deux prêts** actuellement en cours :

- Caisse d'Épargne
 - Montant emprunté : 135 000 € (travaux de 2012).
 - Durée 13 ans.
 - Dernière échéance : 2023 (annuité : 13 767 €).

- Caisse d'Épargne
 - Montant emprunté : 20 000 € (travaux de 2016).
 - Durée 7 ans.
 - Dernière échéance : 2023 (annuité : 3 446 €).

Conformément aux statuts du SMVOS, les recettes sont assurées par les participations des communes membres (calculées selon le nombre d'élèves au collège et le potentiel fiscal).

La CdC « Cœur de Charente » a la compétence scolaire pour les collèges et, ainsi, se substitue aux communes membres de son territoire. Les participations financières sont donc prises en charge par la CdC.

Suite à la réunion du 25 août 2020, **ont été élus** :

- Madame Giroux-Mallot, de Saint-Amant-de-Boixe, en qualité de présidente,
- Monsieur Tessier Jean-Luc, de Xambes, en qualité de 1^{er} vice-président,
- Monsieur Vergnaud, de Tourriers, en qualité de 2nd vice-président.

Jean-Luc TESSIER

INFORMATIONS PRATIQUES

État civil

27 07 2020 : naissance d'Alexander, Johnny, Jean-Christophe, Joël, Christopher, Frédéric, Paul, Raymond SIEGLER BRISSAUD.

24 09 2020 : naissance de Lowen, Claude, Marcel RÉGEON.

Mise à jour du plan cadastral

DEPARTEMENT
de la CHARENTE

COMMUNE
de
XAMBES



TOURNEE DE CONSERVATION CADASTRALE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que M COMBES, géomètre du cadastre, sera de passage en commune au cours des mois de novembre et décembre 2020, afin de procéder à la mise à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre de madame la Maire soussignée.

A. XAMBES le 06.11.2020

La Maire

Géraldine JEROYE



Location de la salle des fêtes

La Commune de Xambes loue la salle des fêtes (120 places et estrade) pour différentes manifestations : réunions, assemblées, mariages, repas, expositions...

Pour les modalités pratiques, contacter le secrétariat de la mairie.

Responsable de l'utilisation de la salle : Denis Guynouard
(06 21 20 64 90).

Le recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. Elle est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat, permis de conduire, concours administratifs, notamment). Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Pour effectuer le recensement, contacter le secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi contacter le correspondant défense de la commune de Xambes : Denis Guynouard au 06 21 20 64 90.

La Marine nationale recrute

(Communiqué)



La Marine nationale propose chaque année des emplois et des formations dans des domaines d'activité aussi divers et variés que les techniques maritimes, la mécanique, l'électronique, les réseaux et télécommunications, les métiers de l'aéronautique, l'administration, la restauration, la sécurité et la protection. Ces postes sont ouverts aux jeunes gens de 16 à 30 ans, d'un niveau 3^e à BAC + 5.

Alors, envie d'aventures ? de voyages ? de donner du sens à votre vie ?

Contacts :

CIRFA MARINE de Poitiers
105 boulevard du Grand Cerf

Tél. : 05 49 61 02 02

www.etremarin.fr

Facebook : Cirfa Marine Poitiers

NDLR

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter le correspondant défense de la commune de Xambes : **Denis Guynouard**, au 06 21 20 64 90.



Photo Laurence Paponnet

<p>Belinda DAVIDSON Professeure d'anglais (adultes et enfants) 06 42 85 17 38</p>	<p>Boucherie- Charcuterie Christophe ROTURIER 06 07 34 44 21</p>	<p>Tonte Taille Petit élagage Débroussaillage Philippe GEORGIN 06 75 52 84 16</p>
<p>Electricité générale - Plomberie sanitaire chauffage central Angélique STASIAK 05 45 39 83 74</p>		<p>Coopérative Charentes Alliance 05 45 39 71 78</p>
<p>Mécanique Tôlerie Peinture Xambes automobiles 05 45 93 15 45</p>	<p>S.A.R.L. RÉGEON TP Cédric RÉGEON 06 22 45 42 82</p>	<p>Gite Le Regain Christiane GEORGIN 06 48 17 25 90</p>
<p>Service Informatique à domicile Antonio MONTEIRO 06 09 16 40 09</p>		<p>Les Ateliers GMG Peintre Décorateur Enduits et patines murales Revêtements sol/mur Gisèle MAGUIER-GRUET 06 89 43 23 50</p>
<p>Assistante maternelle agréée Espèranza LÉAU 06 23 17 26 70</p>	<p>Assistante maternelle agréée Betty FERRÉ 06 24 19 04 07</p>	

Des Nouvelles de Xambes n° 47

Magazine gratuit, diffusé à 150 exemplaires
Responsable de la publication :
Géraldine JÉRÔME
Impression : Mairie de Xambes (Charente)
Conception : Commission Communication
Dépôt légal : décembre 2020
Ne pas jeter sur la voie publique